



MAIRIE DE BORDEAUX

Le Député-Maire

Monsieur Rémi Labadie
32 avenue des Alizés
33115 - PYLA SUR MER

CAB/09/37327/CG/PK

19 janvier 2004

Cher Monsieur,

Ma collaboratrice m'a bien fait part de l'entretien que vous avez eu avec elle concernant votre situation.

Compte tenu des éléments que vous avez portés à sa connaissance et des documents que vous m'avez fait parvenir, je suis aussitôt intervenu auprès de M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats afin que votre demande fasse l'objet d'un examen bienveillant.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Alain Juppé

MINISTERE DE LA JUSTICE

Direction des Affaires
Civiles et du Sceau

Service des Requêtes

13, Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Paris, le 18 février 2004

Le Service des Requêtes
à

Monsieur Rémi LABADIE
32 Avenue des Alizés
33115 PYLA SUR MER

Réf : N°/SR/17/ZHS/0133/03


Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Monsieur Dominique Perben, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, sur un différend qui vous oppose à Me Hardy, avocat.

Après un examen attentif de votre requête, celle-ci a été transmise pour attribution au Procureur Général près la cour d'appel de Bordeaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

ZH SEBAKHI



Rémi LABADIE
Rose-Marie FARTHOUAT
32, avenue des alizés
33 115 PYLA-SUR-MER
Tél : 06.12.67.45.41

Madame Marie-Hélène Des EGAULX
Député
20, av du Général de Gaulle
33120 - ARCACHON

Pyla, le 15/01/2004

Chère Madame,

Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois pour divers renseignements juridiques fin l'an 2000. En fait, je ne sais plus comment faire, c'est un appel « au secours », l'urgence est auprès de Monsieur le Bâtonnier de BORDEAUX, pour récupérer et statuer sur mes dossiers dans l'urgence.

Ma petite entreprise est installée dans la nouvelle zone industrielle de Gujan. en individuel et EURL CONSTRUCTIONS NADIEGE. J'ai subi une lourde thérapie « hépatite C » des difficultés professionnelles sont apparues. J'ai contacté un cabinet d'avocats pour s'occuper de mes affaires, auquel j'ai versé 16.904,45 euros (110.885,92 F) de provision, somme débitée sur mon compte. Un an après je découvre l'escroquerie, à savoir, **je n'ai pas été défendu (absence d'avocat)** lors des convocations aux tribunaux et aucun travail n'est réalisé.

J'ai donc écopé des peines maximales demandées (notamment un dossier 150.000 euros soit 1.000.000,00 F), sur une affaire et il y a en a d'autres en cours.

J'ai appris du palais de justice de Bordeaux que ces avocats sont déjà connus pour de tels agissements et ils exercent toujours en toute impunité.

Courriers à Monsieur le Bâtonnier (réf. dossier : 8637, 8638, 8639), (pièces A-B-C-D-E-F-G)
Monsieur le Procureur de la République début décembre 2003 (réf. dossier : 30067/04). (pièce S)

Je sollicite une prompt intervention de vos pouvoirs qui vous sont conférés afin qu'ils étudient mon dossier au plus vite. En effet, un redressement judiciaire est programmé ce qui entraînera une faillite personnelle en date du 21/01/2004.

Il est certainement inutile de préciser que si j'entreprend une activité professionnelle après de tel déboire cela dépendra bien sûr de l'intérêt que vous porterez à ma demande. De plus, j'ai pu constater dans les médias à maintes reprises la vitesse à laquelle vous pouviez intervenir afin de régler des problèmes urgents. Afin de vous faciliter votre intervention auprès de cette institution je transmet ce dossier également à (cette liste n'est pas exhaustive):

- Monsieur le Président de la République Française
- Monsieur le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre de la Justice
- Monsieur le sénateur de Gironde
- Monsieur le Maire de Bordeaux

Je sais que votre temps est précieux et je vous remercie vivement de l'attention que vous aurez porté mon dossier et votre intervention,

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments respectueux.

L'avocat a une obligation envers son client et engage sa responsabilité personnelle, ce qui n'a strictement rien à voir avec une quelconque obligation de résultat.

Il y a des dossiers très, très urgents, il faut que cette affaire soit réglée sous peu, non dans 3 mois, mais dans les 15 jours qui suivent.

Recevez, Monsieur le Bâtonnier, l'assurance de mes sentiments distingués.

Rémi LABADIE
Rose- marie FARTHOUAT

Madame Marie-Hélène DES EGAULX

Pièces jointes :

Courriers

- A. Monsieur le Bâtonnier de Bordeaux, du 26 Novembre 2003
- B. Monsieur le Bâtonnier de Bordeaux, du 17 décembre 2003 (honoraires Me GONDER)
- C. Monsieur le Bâtonnier de Bordeaux, du 17 Décembre 2003 (rétention dossiers des Mes LALY & LAPORTE)

- D. Monsieur le Bâtonnier du 3 décembre 2003 n° 8637
- E. Monsieur le Bâtonnier du 3 décembre 2003 n° 8638
- F. Monsieur le Bâtonnier du 3 décembre 2003 n° 8639
- G. Monsieur LE Bâtonnier du 31 décembre 2003
- H. avec réponse de Maître LALY

- I. Courriers reçus de Maîtres LALY LAPORTE Du 2 avril 2003-
- J. Courriers reçus de Maîtres LALY LAPORTE DU 6 mai 2003,
- K. fax du 20/11/03 Maîtres LALY LAPORTE
- L. Mon courrier AR à leur intention en date du 30/10/03

- M. Assignation de Maître F LAPORTE à M.MARFAING

- N. COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE VENTE,
- O. SIGNIFICATION DU JUGEMENT
- P. JUGEMENT DU 18 SEPTEMBRE 2003

- Q. Convention d'honoraires de M HARDY
- R. Copie de Mes T HARDY ET LALY au Crédit MARITIME (non daté et non reçu par la banque)

- S. Lettre au procureur de la république

- T. Copie du courrier à Monsieur le Bâtonnier que j'adresse ce jour, suite à la réponse simplicité de Me LALY.